

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 21  
Nombre de conseillers absents : 5  
Nombre de pouvoirs : 3  
Date de la convocation : 10 juillet 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le SEIZE JUILLET, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

**Etaient présent(e)s** – M. Thierry DAYRE - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

**Pouvoirs :**

Mme Marie-Christine LAURENT, pouvoir à M. Pierre COMBES  
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Thierry DAYRE  
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

**Excusés :** M. Thierry TATONI - M. Yves RINCK - M. Patrick CATHENOZ

**Absents :** M. Daniel MOUTARD - Mme Anne TAILLEUX

**Est désigné comme Secrétaire de séance :** M. Roger VIARSAC

**2025 - 07 - 78 / CONVENTIONS  
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT DE L'INSTITUT DU MONDE DE L'OLIVIER**

**RAPPORTEUR : M. le Maire**

Dans le cadre de son soutien à la filière oléicole et à son développement culturel, la Commune a fait le choix de construire un bâtiment d'environ 600 m<sup>2</sup>, situé 40, place de la Libération à NYONS, dédié à la mise en place de la Maison des Huiles d'Olive et Olives de France afin de regrouper les différentes structures oléicoles présentes sur le territoire et leur permettre de mener à bien leurs actions et assurer leur développement.

Une convention qui prévoit la mise à disposition de ce nouveau bâtiment, à titre gratuit, au profit de l'Institut du Monde de l'Olivier (IMO) et de France Olive, a été établie pour une durée de 5 ans, reconductible expressément.

En contrepartie, l'institut du Monde de l'Olivier et France Olive devront entretenir le bâtiment (nettoyage) et assurer les réparations locatives et l'entretien courant (visites périodiques de sécurité).

Pour sa part, la Municipalité prendra en charge l'entretien des espaces verts.

La convention prévoit aussi le versement d'une subvention annuelle d'aide au fonctionnement qui doit être fixée dans le cadre d'une convention de subventionnement.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal d'approuver le renouvellement de la convention dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Convention de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- Fixation des obligations et engagements contractuels de l'Institut du Monde de l'Olivier.
- Versement par la Mairie d'une subvention de 25 000 € maximum.

M. TEULADE ne prend pas part au vote.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
DECIDE**

**POUR : 23  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0**

- **D'APPROUVER** cette convention aux conditions indiquées ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à la signer.

Roger VIARSAC  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS

